

DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE VOURLES

Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 17 Votants : 23 Ont voté : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0	<p>L'an deux mil dix, le vingt sept mai à vingt heures trente minutes à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le dix neuf mai, s'est réuni dans la salle du Conseil à Maison Forte, sous la présidence de Monsieur Serge FAGES, Maire.</p> <p>Étaient présents : Serge FAGES, Elisabeth MESNIER, Michel REGNIER, Pascale HAUK, Gérard GRANADOS, Jean Jacques RUER, Annie FERNANDES, Dominique REGNIER, Laurence MARTINEZ, Marie-Thérèse PRALY, Lorraine BOYER, Jérôme MONVAILLIER, Sylvain ARNAUD, Paul REGARE, Gianni DE BERNARDIS, Serge MICHAUT, Sabine BEGASSAT.</p> <p>Absents : Catherine STARON, Sébastien BLANC, Elyane CLOP, Christine DUSSURGET Laurent SAINT JALMES, Cécile MATHAUD.</p> <p>Excusés : Catherine STARON, Sébastien BLANC, Elyane CLOP, Christine DUSSURGET Laurent SAINT JALMES, Cécile MATHAUD.</p> <p>Pouvoirs : Catherine STARON donne pouvoir à Jean-Jacques RUER, Sébastien BLANC donne pouvoir à Laurence MARTINEZ, Elyane CLOP donne pouvoir à Elisabeth MESNIER, Christine DUSSURGET donne pouvoir à Pascale HAUK, Laurent SAINT JALMES donne pouvoir à Gérard GRANADOS, Cécile MATHAUD donne pouvoir à Serge FAGES.</p> <p>Secrétaire de séance : Elisabeth MESNIER.</p>
---	---

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2010-043

SEANCE DU 27 MAI 2010

OBJET : Préparation du nouveau contrat pluriannuel 2010-2014

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la décision du Département relative à la décision de révision des taux d'aide pour l'année 2010,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que des contrats pluriannuels sont signés avec le Département du Rhône depuis 2000 sur la Commune de Vourles. Il explique que ces contrats permettent à la commune de voir certaines de ses opérations d'investissement subventionnées par le Département en fonction de la nature de ces opérations et selon un montant plafond.

Le précédent contrat qui couvrait la période 2007-2010 arrivant à échéance et le taux d'aide pour 2010 étant revu à la hausse, Monsieur le Maire explique que certaines opérations déjà lancées ou qui le seront prochainement doivent recueillir l'avis du Conseil municipal pour une inscription au prochain contrat triennal, en préparation avec le Département du Rhône.

Aussi, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'inscrire au prochain contrat triennal les opérations suivantes, dont les montants subventionnables seront précisés ultérieurement lors de l'adoption du prochain contrat triennal :

- Opération 1 : Création d'une structure petite enfance (multi accueil et relais assistantes maternelles), l'extension du groupe scolaire Girard DESARGUES (3 classes et une unité de restauration) (3 073 492.44 €TTC coût estimatif)
- Opération 2 : Aménagement du terrain multi sport (120 000.00€TTC coût estimatif)
- Opération 3 : Aménagement de la Place DUCLAUX (400 000.00€TTC coût estimatif)

- Opération 4 : Aménagement de la Place André Morel (695 828.02€TTC coût estimatif)
- Opération 5 : Extension de la mairie (989 401.00€TTC coût estimatif).

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal

- d'approuver les opérations à inscrire au nouveau contrat triennal,
- de solliciter le Département pour la mise en place et la signature d'un nouveau contrat pluriannuel portant sur une période allant de 2010 à 2014,
- de l'autoriser à solliciter le Département pour des demandes de démarrage anticipé des travaux pour les opérations n°1, 2 et 3, déjà lancées.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide

- d'approuver les opérations à inscrire au nouveau contrat triennal,
- de solliciter le Département pour la mise en place et la signature d'un nouveau contrat pluriannuel portant sur une période allant de 2010 à 2014,
- de l'autoriser à solliciter le Département pour des demandes de démarrage anticipé des travaux pour les opérations n°1, 2 et 3, déjà lancées.

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication
Le

Le Maire,
S. FAGES

Fait et délibéré les jours,
Mois, an et heure que susdits
et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme,

Le Maire,
S. FAGES